

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois  
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXX

FEVRIER 1931

No 2

SOMMAIRE:—Encyclique "Casti connubii" sur le mariage chrétien — Mandement de S. Em. le cardinal Rouleau sur les modes immodestes — Nouvelles de la Cité Vaticane — Le fondateur de l'Eglise du Nord-Ouest — Pour obtenir la béatification de Mgr Grandin — La situation dans l'Ouest — Instruction ou éducation? — L'activité de la Congrégation des Rites — L'article 14 du décret pour l'Eglise gréco-ruthène — La Société thomiste de l'Université d'Ottawa — La photographie de la cathédrale aux "turrets twain" — Messes de "Requiem" pour les prêtres — Le Séminaire de Nicolet et le Nord-Ouest Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

## ENCYCLIQUE "CASTI CONNUBII" SUR LE MARIAGE CHRETIEN

Le texte latin de l'Encyclique de S. S. Pie XI, en date du 31 décembre 1930, a paru dans "l'Osservatore Romano" du 9 janvier 1931 et dans les "Acta Apostolicae Sedis".

Comme pour l'Encyclique sur l'Education chrétienne de la jeunesse, il y a une traduction officielle française.

Dès que cette traduction nous sera parvenue, nous commencerons à la reproduire dans les "Cloches".

Des traductions officielles italienne, anglaise, allemande et espagnole ont aussi été faites.



## MANDEMENT DE S. E. LE CARDINAL ROULEAU SUR LES MODES IMMODESTES

*Fr. Raymond-Marie Rouleau, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise Romaine du titre de Saint-Pierre "in Montorio" par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique, Archevêque de Québec.*

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos très chers Frères,

Dès l'origine de l'Eglise, l'apôtre saint Paul rappelait aux chrétiens de son temps le grand devoir de la modestie: "Je veux, dit-il, que les femmes avec une tenue décente se parent honnêtement et sagement, non pas de vêtements coûteux, mais de bonnes oeuvres, comme il sied à des femmes qui professent la crainte de Dieu. "Mulieres in habitu ornato cum verecundia et sobrie-

tate ornantes se, etc.” (I Tim., 2, 9.) Cette direction de la première heure établissait pour toujours une distinction manifeste entre les disciples du Christ et les sectaires des fausses divinités. Aux fidèles elle enseignait à fuir les recherches et les extravagances du luxe pour observer dans l’habillement la mesure indiquée par une raison droite et prescrite par l’idéal de perfection apporté par le Christianisme. Si les excès dans la toilette et l’attache désordonnée à ces vanités sont une cause de péché et un principe de corruption sociale, la modestie qui s’accompagne d’humilité, de modération et de simplicité, est une source de vertus en même temps qu’un modèle achevé de bon goût et d’élégante distinction.

Au cours des siècles, l’écho des paroles inspirées de l’Apôtre a retenti sur les lèvres des Pontifes protestant contre le luxe déshonnête des femmes et les dangers qu’il entraîne. N’ont-ils pas répété, avec l’Esprit Saint, que la femme forte, si elle se couvre de pourpre et de lin, est avant tout ornée d’une parure morale supérieure à ses vêtements d’apparat, puisqu’elle est revêtue de force et de mystique beauté. “Fortitudo et decor indumentum ejus”. (Prov., 31, 25.) A leur tour, les plus grands docteurs ont enseigné qu’une parure sobre et modérée n’est point interdite aux femmes, mais que les habits doivent être les gardiens de la pudeur. Ce qui est donc proscrit, ce sont les ornements superflus, sans retenue, qui sont portés par un coupable désir de plaire. (S. Th. 2, 2, 169, 2 Ium.) “Ce qui était pour la nécessité, le monde l’a fait servir à la luxure”, déclare hardiment saint Jean Chrysostôme. Que de fois un saint Cyprien, un saint Ambroise n’ont-ils pas dénoncé les vêtements immodestes qui livrent les âmes aux étreintes du démon!

### Lamentable spectacle

“L’idole de la vaine gloire et la passion du plaisir, voilà ce qui ruine la modestie et entraîne à l’impureté”, s’écrie Bossuet. A ces causes perpétuelles de corruption s’ajoute de nos jours, à la suite de la grande guerre, la frénésie des jouissances qui a enfiévré le monde. Il en est résulté un honteux déséquilibre des âmes, lequel a encore été aggravé par l’audace des modes féminines. Ne dirait-on pas qu’une conjuration des forces du mal s’est appliquée à introduire insolemment dans la société chrétienne les mœurs profanes et les habitudes voluptueuses? Hélas! elles ont recruté trop de malheureuses victimes! Il semble même que l’on ait parfois tenté de concilier ce qui est inconciliable: l’esprit du Christ et l’esprit de Satan. Quel lamentable spectacle pour des âmes vivant leur foi que le mélange sacrilège de pratiques pieuses et d’actes scandaleux qui s’étalaient à leur regard! Des chrétiennes, convives du Christ, le matin, à la table sainte, s’affichaient, le soir, en esclaves du démon au théâtre et

dans les réunions mondaines. Oublieuses de leurs engagements sacrés, elles obéissaient servilement aux maximes des ennemis de la Croix du Christ.

Si grand a été le mal que les Papes ont dû à plusieurs reprises dénoncer ces habitudes païennes et réprover avec vigueur le scandale des vêtements adoptés par un grand nombre de femmes baptisées. Benoit XV écrivait "qu'il ne suffit pas à la femme d'être honnête et vertueuse, mais qu'elle doit encore le paraître dans sa toilette". Comme son prédécesseur, le Souverain Pontife glorieusement régnant a redit avec insistance aux mères et aux jeunes filles catholiques les préceptes de la morale de l'Évangile. Enfin, une Instruction de la Sacrée Congrégation du Concile a été adressée dernièrement à tous les évêques de l'univers au sujet des modes indécentes. Nous vous en communiquons de nouveau aujourd'hui la teneur, Nos Très chers Frères.

Chargée de maintenir la discipline dans le peuple fidèle, cette Congrégation rappelle d'abord les règles fondamentales de la modestie et les efforts énergiques de Sa Sainteté Pie XI pour combattre la licence des habits féminins. Puis, au nom du Saint-Siège, elle exhorte les pasteurs, les prédicateurs, les parents et les éducateurs à lutter d'un commun effort contre l'indécence des toilettes, jusqu'à ce qu'une conception plus chrétienne ait réformé les mœurs et fait disparaître les égarements que nous déplorons de nos jours. L'Instruction indique enfin les sanctions à prendre dans les cas qui les exigent.

### Prescriptions pontificales

Le document pontifical prescrit donc aux curés et aux missionnaires de saisir toutes les occasions favorables d'avertir les femmes de la grave obligation qu'elles ont de ne porter que des vêtements modestes, et de renoncer à ces déshabillés aussi nuisibles à la santé du corps que funestes à la vertu des âmes (No 1). En effet, n'ont-elles pas le devoir impérieux de fuir ces modes meurtrières, causes de tant de maladies souvent incurables, et de favoriser par une irréprochable tenue l'honnêteté des mœurs publiques? Que les prédicateurs exposent avec puissance et clarté à leurs auditoires que les femmes, sous prétexte d'élégance, ne peuvent ni ruiner leurs forces, ni devenir une occasion de péché pour leur prochain; qu'il y a telles mises extérieures qui sont vraiment provocantes, encore que celles qui les portent ne s'en rendent pas un compte bien exact. Mais averties avec autorité par la hiérarchie des pasteurs, depuis le Pape jusqu'au plus humble prêtre, elle ne pourront invoquer comme excuse de leur conduite l'ignorance des péchés qu'elles font commettre. Qu'elles sachent donc que le monde entier est sous la domination du Mauvais, et que par suite des engagements de leur baptême, elles ne peuvent favoriser son règne sans renier de solennelles promes-

ses faites à la face du ciel et de la terre. Par conséquent, personne, quel que soit son sexe ou sa condition, ne peut, en semant le scandale, restreindre le règne de Jésus-Christ et étendre celui du démon. Or, une longue expérience enseigne à l'Eglise que parmi les moyens d'attirer les hommes au péché et de causer leur ruine spirituelle, il faut placer les vêtements indécents.

Que si l'on demande en quoi consiste un habit modeste et décent pour une chrétienne, on comprendra que c'est celui qui couvre la poitrine et les bras d'étoffes non transparentes, qui descend au moins à mi-jambe, et dont la coupe d'une ampleur convenable protège la pudeur en dissimulant les lignes du corps. Selon l'expression de Bossuet: "Il doit cacher fidèlement ce qu'il ne doit pas laisser paraître". Ainsi, un vêtement qui par sa nature, ou dans la pensée de qui le porte, provoque les passions mauvaises, est un vêtement immodeste et doit être mis de côté par toute personne qui fait profession d'être disciple de Jésus-Christ.

### Recommandations

De plus, l'Instruction pontificale demande que les prédicateurs rappellent ces points de doctrine en toutes les circonstances opportunes, spécialement à l'occasion des fêtes de la Très Sainte Vierge Marie ou des réunions des sociétés pieuses, comme celles des dames de Sainte-Anne, des Enfants de Marie ou des Tertiaires. Une prescription spéciale regarde la fête de l'Immaculée-Conception. En cette solennité les prêtres insisteront d'une façon toute particulière pour inculquer au peuple l'amour de la modestie chrétienne. Afin d'obtenir cette grâce de la bonté de Dieu par la médiation de la Vierge bénie, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, après la messe principale on récitera les litanies de la Sainte Vierge, dites litanies de Lorette, et à la bénédiction du Très Saint Sacrement on chantera l'antienne "Tota pulchra es, Maria, et macula originalis non est in Te".

Une autre recommandation est adressée aux pasteurs. Ils n'omettront pas d'éclairer les pères et mères de famille sur le devoir qui leur incombe d'interdire à leurs filles de porter des vêtements qui ne sont pas convenables (No I).

Le clergé ne peut pas être seul à combattre l'indécence des costumes modernes. Les parents ont aussi la très sérieuse obligation de donner à leurs enfants une solide éducation morale et religieuse. A eux de faire en sorte que dès leur bas âge, les filles en particulier reçoivent l'empreinte profonde de l'enseignement chrétien. N'est-il pas déplorable que des fillettes, par le port de robes trop courtes, soient comme habituées inconsciemment aux livrées de l'immodestie, et toutes préparées à devenir des esclaves des modes perverses! Par vos paroles et vos exemples, parents chrétiens, engagez vos enfants au respect de la pu-

deur et à l'amour de la chasteté. Vos belles familles, efforcez-vous de les gouverner à l'imitation de la Sainte Famille de Nazareth. En tous vos actes présentez à vos fils un modèle vivant et efficace des vertus qui sont l'ornement d'un baptisé (No II).

Les parents éloigneront leurs filles des exercices et des concours publics de gymnastique. Le développement du corps et de la santé ne va pas jusqu'à autoriser ces dangereuses exhibitions (No III).

Quant aux supérieures de nos institutions enseignantes, aux directrices d'écoles et à toutes les personnes qui président à l'éducation des filles, elles devront amener les enfants qui leur sont confiés à aimer et à pratiquer les règles de la modestie chrétienne dans le vêtement (No IV).

Les religieuses ne pourront admettre ni tolérer dans leur maisons, leurs classes, leurs oratoires et leurs salles de récréation, des élèves qui ne porteraient pas un costume décent. Que ces pieuses maîtresses s'efforcent de développer chez ces enfants le culte et le goût de la sainte pudeur (No VI).

La Sacrée Congrégation du Concile demande aussi de créer ou de perfectionner de pieuses associations de femmes dont le but moralisateur sera spécialement de lutter par la parole, l'exemple et l'action opportune, contre les répugnants abus introduits dans l'habillement des femmes, et de promouvoir avec la décence du costume la pureté des moeurs (No VII).

Déjà parmi nous, N. T. C. F., la Ligue Catholique Féminine s'est occupée très efficacement de combattre le fléau des modes honteuses et de favoriser la modestie dans la mise extérieure. Ces cercles existent et accomplissent un travail méritoire autant qu'actif dans un bon nombre de paroisses. Il est à désirer qu'ils se multiplient dans tous les milieux où ils pourront exercer une salutaire influence: c'est dire que partout cette croisade de salubrité publique doit être organisée.

Le Conseil de Vigilance du diocèse, établi selon les prescriptions de l'Encyclique "Pascendi", devra désormais se réunir au moins une fois par année. Pas n'est besoin qu'une dénonciation lui ait été explicitement adressée, mais de lui-même, par exemple à l'époque de la première retraite ecclésiastique, il délibérera spécialement sur les moyens les plus aptes à promouvoir chez la femme la modestie dans les vêtements (No XI).

Enfin, dans le but d'assurer à ces mesures salutaires un résultat plus certain, chaque évêque adressera tous les trois ans à la susdite Congrégation du Concile un rapport sur la façon dont les femmes sont vêtues dans son diocèse, et sur les dispositions prises pour assurer l'accomplissement de la présente Instruction. Ce rapport sera joint à celui qui est prescrit par le Motu proprio "Orbem Catholicum", du 29 juin 1923, sur l'instruction religieuse des fidèles (No XII).

Voici maintenant les sanctions précises portées par la Sacrée Congrégation contre les personnes qui n'obéiront pas aux directions plus haut énumérées.

### Sanctions

Dans les écoles, couvents et maisons d'éducation pour jeunes filles, les directrices, les maîtresses ainsi que les religieuses ne recevront que des enfants honnêtement vêtues. Les élèves qui ne se conformeraient pas à ces règles seront renvoyées. Même les mères de ces enfants ne seront admises dans ces établissements que si elles portent une toilette décente (No V).

Dans les pieuses associations de femmes on n'admettra que des personnes habillées selon les exigences de la modestie chrétienne. Si quelques membres manquaient à leurs devoirs, on les renverrait de l'association (No VIII).

Les personnes du sexe qui ne porteraient pas un costume conforme aux règles de l'honnêteté, seront privées de la Sainte Communion, du droit d'être marraines dans les sacrements de Baptême et de Confirmation. Si le cas le comporte on leur interdira même l'entrée de l'église (No IX).

Ces graves avertissements nous disent assez haut, N. T. C. F., l'estime de la sainte Eglise de Dieu pour la délicate vertu de modestie, et ses maternelles alarmes à la vue des dangers qui la menacent. Nous n'en doutons pas, votre filiale piété envers le Père commun de nos âmes, non moins que le sentiment surnaturel de votre devoir, éveillé sur ce point de discipline morale, vous engageront tous à vous conformer avec une édifiante fidélité aux préceptes qui nous rappellent des obligations parfois oubliées ou négligées, mais toujours existantes. Pasteurs et prédicateurs, pères et mères de famille, jeunes personnes et éducatrices, tous, d'un commun effort travailleront à faire disparaître un genre détestable de vêtement. Selon le conseil de saint Paul, nous qui avons été baptisés dans le Christ, nous devons revêtir le Christ et mépriser les désirs de la chair. "Induimini Dominum Jesum Christum et carnis curam ne feceritis in desideriiis" (Rom., 13, 14). Qu'est-ce donc que revêtir le Christ, si ce n'est imiter le Christ dans ses pensées, ses paroles et ses actions? De même que le vêtement n'offre aux regards que sa forme et sa couleur et enveloppe le corps qui disparaît sous les plis, ainsi le vrai croyant, revêtu du Christ, ne présente plus à ses frères que des actes qui reflètent la beauté morale de son Maître et de son Rédempteur. Trêve donc de prétextes plus ou moins spécieux pour légitimer des usages que réprouve la conscience d'un catholique éclairé. Que l'on ait la fierté de s'arracher à la tyrannie des modes malsaines; que l'on ait le courage d'exiger des couturiers et des fournisseurs des modèles qui respectent à la fois la vertu et le bon goût. A ce régime les âmes croîtront en grâce et en mé-

rite. Notre peuple, fidèle à la loi de Dieu, grandira dans une atmosphère de lumière et de pureté capable de favoriser l'épanouissement des qualités que lui a prodiguées la munificence de l'Eternel.

Si l'on invoque pour persévérer dans le désordre dénoncé avec tant d'énergie un certain souci de vogue ou de beauté ou encore des préoccupations financières, nous ne pouvons oublier qu'aucun progrès artistique ou matériel ne peut être une compensation suffisante pour le mal opéré par la décadence des mœurs. Sous un vernis plus ou moins brillant se cache alors le ver rongeur qui prépare la ruine prochaine des races amollies. Aux nations les plus vaillantes cette civilisation mensongère enlève rapidement les austères vertus qui sont le généreux ferment de leur force et de leur grandeur. De ce malheur Dieu préserve un peuple auquel il a témoigné tant de miséricorde, et qui Lui doit de demeurer à jamais dans son amour par l'observance de ses commandements! Tel est le souhait qui s'échappe de Notre cœur pour Nos très chers Diocésains à l'approche des solennités de Noël et du Nouvel An, et que nous confions aux bénédictions du doux Enfant, Sauveur du monde.

Sera le présent mandement lu le premier dimanche après sa réception dans toutes les églises du diocèse et en chapitre dans les communautés religieuses.

Donné à Québec, sous Notre seing et le sceau du diocèse, en la fête de l'Immaculée-Conception, le huitième jour de décembre mil neuf cent trente.

† **Fr. Raymond Mie Card. Rouleau, O. P.**  
Archev. de Québec.

Par mandement de Son Eminence,  
**Jules Laberge**, ptre, chanc.



## NOUVELLES DE LA CITE VATICANE

Depuis la création de la Cité Vaticane, nous lisons dans les journaux des nouvelles publiées comme venant de cet endroit.

En face des renseignements inexacts ou fantaisistes distribués à travers le monde de cette manière, "l'Osservatore Romano" a cru bon de rappeler qu'il n'existe pas de correspondants de journaux au Vatican. "C'est un abus, dit-il, qui, s'il ne veut pas cesser, doit, au moins, être signalé pour mettre en garde tous ceux qui penseraient qu'au Vatican, vu qu'il y a la poste, le télégraphe, le téléphone, et qu'il y aura bientôt la T. S. F., il existe aussi une salle de la presse."

Ces informateurs, puisant leurs nouvelles vaticanes, là où ils le jugent le mieux, doivent en porter seuls la responsabilité. Le Vatican lui-même n'y est pour rien.

## LE FONDATEUR DE L'ÉGLISE DU NORD-OUEST

*La grande figure de Mgr Provencher domine l'histoire de l'Église du Nord-Ouest. Lors du premier Concile de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, tenu dans la ville métropolitaine du 16 au 24 juillet 1889, les cinq évêques qui lui succédaient chacun dans une partie du territoire où il est venu le premier planter la croix, voulurent exercer la communion avec le premier évêque de la Rivière-Rouge en priant solennellement pour lui. Le jeudi, 18 juillet, un service fut célébré à la cathédrale. Mgr Faraud chanta la messe, et tous les évêques y assistèrent en chape noire et mitre blanche. Le R. P. Célestin Augier, O. M. I., provincial du Canada, qui représentait au Concile Mgr d'Herbomez, vicaire apostolique de la Colombie Britannique, gravement malade, prononça l'oraison funèbre du vénéré fondateur. Mgr Taché, métropolitain, fit l'absoute.*

*Cette oraison funèbre de 1889 constitue une pièce inédite pour la génération présente. Nous l'empruntons au "Manitoba" du temps. En raison de la solennité du Concile, elle revêt un hommage tout spécial au fondateur de l'Église du Nord-Ouest. Nous sommes heureux de l'offrir à nos lecteurs en même temps que la reproduction d'une photographie, qui date probablement de 1836 et qui donne une idée de l'air majestueux et bon, non moins que de la taille élevée et de la carrure de l'évêque fondateur.*

\* \* \*

*Attendite ad petram unde excisi estis. (Isaïe 51, 1.)*  
 Considérez la pierre d'où vous avez été tirés.

Messeigneurs,  
 Mes Frères,

Saint Augustin nous dit: lorsque vous voulez construire un grand édifice, pensez d'abord au fondement qui doit le porter, à la pierre qui doit le soutenir: "si vis magnam fabricam construere, prius de fundamento cogita". De son côté, saint Paul nous dit qu'il existe un rapport nécessaire et certain entre les racines et les branches ou rameaux d'un arbre: "si radix sancta et rami", si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi.

Né sommes-nous pas en présence d'un édifice divin, d'une Église jeune encore, il est vrai, mais, vous en êtes la preuve, qui commence à prendre des airs de grandeur et de majesté? Ces branches de l'arbre planté il y a 71 ans sur les bords de la Rivière-Rouge n'ont pas encore atteint tout leur développement, mais déjà elles projettent au loin et au large cette ombre rafraîchissante tant aimée des oiseaux du ciel, c'est-à-dire des âmes, selon le langage de l'Évangile. Ce grain de sénévé qui a été semé, monte et s'élève au-dessus de tous les autres arbustes; il étend de grandes branches de façon à ce que les oiseaux du ciel puissent se reposer sous son ombrage. "et facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aves coeli habitare".

Dès lors, Messeigneurs, il nous est permis de nous demander quelle fut la première pierre de l'édifice, et quelle racine fait monter aux branches cette sève pleine d'espérance qui annonce un grand arbre. C'est pour répondre à cette question, que je viens aujourd'hui vous dire quelques mots sur la vie et les vertus de



Mgr Joseph-Norbert Provencher, premier apôtre du Nord-Ouest et premier évêque de Saint-Boniface.

“Attendite ad petram unde excisi estis”, oui, considérez, considérons tous la pierre d’où nous avons été tirés, cette pierre à laquelle nous sommes unis pour jamais, sur laquelle nous reposons et qui nous porte. Considérons-la, étudions-la avec soin et attention. L’apôtre saint Paul, malgré son humilité profonde et cette modestie qu’il nous recommande et qu’il veut voir éclater devant tous les hommes, “*modestia vestra nota sit omnibus hominibus*”, l’apôtre saint Paul ne craint pas de se proclamer un architecte, et un architecte habile et plein de sagesse. Selon la grâce qui m’a été donnée, dit-il, en architecte sage et prudent, j’ai établi, j’ai posé un fondement solide, “*secundum gratiam quae data est mihi, ut sapiens architectus fundamentum posui*”.

Cette gloire de l’apôtre saint Paul est aussi, est surtout la gloire de Dieu. Car Dieu est un architecte de haut rang. Il a construit l’univers, et parce que cet édifice fut ébranlé et mis en état de ruine par Satan et la chute originelle, il a envoyé son Fils pour réparer son ouvrage et construire un monde nouveau, un monde tout divin; ce monde nouveau, cette construction du Fils, nous l’appelons l’Eglise. Le Christ, avant de bâtir son Eglise, s’est tout d’abord cherché une pierre fondamentale; il a agi en sage architecte, “*ut sapiens architectus*”. Pensez d’abord aux fondations de votre oeuvre, “*prius de fundamento cogita*”. Et cette pierre fondamentale de son Eglise, le Christ la rencontra un jour en Galilée, car, s’adressant à ses disciples, il leur dit: Que pensent de moi les hommes, et eux de s’écrier: les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, d’autres Elie, d’autres Jérémie ou un grand prophète, et vous, ajouta le Sauveur, que dites-vous? Et Pierre, prenant la parole au nom de tous, de dire: Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant. Pierre venait de confesser Jésus-Christ, de le déclarer fils de Dieu, et cela au nom des apôtres; la pierre que cherche le Sauveur est toute trouvée. Il s’en empare et il dit à Pierre: Tu es heureux, Pierre, fils de Jean, ce n’est point la chair et le sang qui t’ont révélé ces choses, mais mon Père qui est au ciel; et il ajoute: Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l’enfer ne prévaudront point contre elle. La pierre que Jésus-Christ donne à l’Eglise est éminemment forte, il la déclare à l’épreuve de l’enfer lui-même, c’est-à-dire de la plus grande force de destruction qui existe dans le monde. Cette force pourra aller jusque là, mais elle n’ira pas plus loin; dès qu’elle se mettra en contact avec la pierre, elle sera brisée et confondue.

Ne soyez donc pas surpris, Messieurs et mes Frères, si Jésus-Christ, voulant se bâtir ici, sur le bord de cette rivière, dans cette région immense, qui court du sud vers l’occident jusqu’aux bords du Pacifique, et vers le nord jusqu’aux glaces du

pôle, voulant, dis-je, se bâtir une Eglise particulière, laquelle ne sera qu'une continuation et une prolongation de celle dont il posa la première pierre en Galilée; ne soyez pas surpris si Notre-Seigneur, en architecte sage et prudent, se cherche une pierre forte, solide, à toute épreuve. "Mittam in fundamentis Sion lapidem probatum, angularem, pretiosum." Je jetterai dans les fondements de Sion une pierre éprouvée, angulaire et précieuse. Cette pierre, où est-elle? où devons-nous la chercher? de quel rocher sera-t-elle tirée et taillée? "Attendite ad petram unde excisi estis."

Au dix-septième siècle, qui fut un grand siècle, la France catholique avait semé sur les bords majestueux du Saint-Laurent une nation jeune, mais tenace et souple, pleine de courage et d'une foi invincible dans l'avenir, et, par-dessus tout, croyante et catholique. La foi semble courir dans ses veines avec son sang. Son nom est inséparable du titre de catholique. Laisse à lui-même, ce rejeton semblait devoir périr; mais la tempête qui le secoue, et qui semble devoir l'emporter au loin, ne fait que l'enraciner davantage.

Vous ne lui arracherez pas cette terre qu'il a conquise et arrosée de ses sueurs, cette foi qu'il a défendue de son sang. N'allez donc pas au loin chercher la première pierre de l'édifice, elle sera tirée de la nation très chrétienne qui provigne aux bords du Saint-Laurent.

Sur la rivière Nicolet, tout près de son entrée dans le grand fleuve, une modeste paroisse est assise. C'est là que, le 12 février 1787, venait au monde, le sixième sur douze qui devaient peupler le foyer paternel, un tout jeune enfant. Saluons-le dans son berceau, et disons: "parvulus natus est nobis, puer datus est nobis", un petit enfant nous est né, un enfant nous a été donné. Il nous appartient, Dieu se l'est choisi, il nous le réserve, il sera la pierre angulaire de la maison céleste qui nous abrite.

Cependant, laissé à ses propres forces et à ses ressources très mesurées, le père est incapable de donner à son fils cette formation intellectuelle et morale sans laquelle il n'y a pas d'élève pour le sanctuaire, à moins que par un miracle du ciel un pêcheur de profession ne soit soudain changé en pêcheur d'hommes, ou qu'un Saul persécuteur ne devienne un grand apôtre.

Mais Dieu, dont les voies sont cachées autant qu'admirables et qui tient les coeurs dans ses mains, a mis des sentiments de père au coeur d'un oncle du petit Norbert et, grâce à lui, il deviendra le premier élève du Séminaire naissant de Nicolet, il y fera ses études, il sera prêtre, un prêtre hautement estimé et aimé de son évêque. Certes, il est beau le ministère du prêtre, du ministre établi gardien fidèle, vigilant et dévoué d'un troupeau, surtout quand on le voit, comme M. l'abbé Provencher, curé de Kamouraska, tenir d'une main la houlette du pasteur et de l'au-

tre la truelle de l'architecte et du maçon pour construire un temple à Jésus-Christ.

Mais il y a une vocation plus haute. C'est celle de l'apôtre, celle de l'homme que l'ange de Dieu, selon l'expression du prophète, prend par les cheveux et qu'il transporte au milieu du peuple qu'il doit sauver. "Et apprehendit eum angelus in vertice ejus, et portavit eum capillo capitis sui, posuitque eum in Babylone supra lacum", de cet homme qui entend la voix de Notre-Seigneur lui disant: Je te mènerai là où tu ne veux pas aller: "Alius te cinget, et ducet quo tu non vis". (S. Jean.) Le nouveau curé de Kamouraska était de ceux-là.

L'esprit d'aventure autant que l'appât du gain avait jeté sur ces terres jusque là réputées glacées et à jamais inhospitalières des avides chercheurs d'or et de fortune, des traiteurs, des hommes de commerce et d'affaires. Bien que privés de la connaissance complète de la vérité, bien que vivant dans les rangs de l'hérésie, ils comprirent bien vite que sans religion, il n'y a pas de société, de peuple possible. Ils se souvenaient de cette parole d'un ancien: Nous pouvons trouver des villes sans remparts, sans théâtres, sans monuments, mais des villes sans temple et sans religion, c'est ce que personne n'a encore vu. Or, au commencement de ce siècle, avant le 16 juillet 1818, il y avait des Indiens, des traiteurs, des hommes d'argent et de commerce, et il n'y avait pas de prêtre. Le premier prêtre, qui est venu se fixer dans cette partie du monde, fut Joseph-Norbert Provencher. Il vint sur l'ordre de Mgr Plessis, évêque de Québec, et à la demande de Lord Selkirk. Il y a 71 ans, après un voyage des plus pénibles, le 16 juillet, le jour de la fête de la Vierge du Carmel, il descendait de son canot et prenait possession de ce sol au nom de Jésus-Christ et de l'Eglise. Or, voilà que cette prise de possession se renouvelait avant-hier, et cette fois avec un ordre, un éclat qui pourra dans l'avenir être égalé, mais qui ne sera pas surpassé. C'est bien en Seigneurs et Maîtres des âmes du Nord-Ouest que vous êtes venus ici, c'est bien l'Eglise du Nord-Ouest canadien que vous avez vue vivante, et que nous avons saluée avec le prophète, disant: Qu'ils sont beaux tes tabernacles, ô Jacob! et qu'elles sont belles les tentes sous lesquelles tu te reposes, ô Israël! "Quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel!"

Ne cherchons plus la pierre que Jésus-Christ s'est choisie, ne l'attendons plus, elle est là sur place, au lieu même où doit s'élever l'édifice, et il nous semble entendre le Maître lui dire: "Tu es Petrus et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam", tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Mais, quelle est cette pierre, quelle est sa mesure, sa forme, sa structure et surtout quelle est sa force? Est-elle de taille

à porter le grand édifice qu'on va poser dessus, a-t-elle les qualités voulues?

Je répons hardiment: oui, et la voici, considérez-la vous-mêmes: "Attendite ad petram unde excisi estis".

Certes, nous n'avons pas à parler ici de cette taille élevée, de ce port majestueux, et de cet extérieur grave et bon; nous ne dirons rien non plus de ces talents très au-dessus de l'ordinaire, de ce grand bon sens, de ces dons naturels que Dieu lui avait départis; les choses n'ont que peu de valeur par elles-mêmes, elles ne comptent que par la grâce de Dieu, seules et sans la grâce, elles sont souvent un obstacle plutôt qu'un moyen.

"Attendite ad petram", considérez cette pierre angulaire, et remarquez en elle trois caractères qui la rendent éminemment propre à devenir pierre fondamentale et angulaire. Une humilité profonde, une obéissance généreuse, et un zèle ardent et infatigable.

Ne cherchez pas cette pierre dans l'éclat et les grandeurs humaines, elle est faite pour servir de fondement, et c'est l'humilité qui la tient dans les profondeurs, c'est l'humilité qui la rend solide et inébranlable. Est-ce qu'il n'est pas écrit: Dieu donne sa grâce aux humbles et il résiste aux superbes. Grâce à cette vertu, on peut dire de la maison de Dieu qu'elle est fondée sur la pierre ferme: "Fundata est domus Domini supra firmam petram". Au fond de l'univers que trouvez-vous? le néant; et dans les substructions de l'Eglise qu'avez-vous? la pauvreté et l'humilité, une étable et un atelier de charpentier. Eh! bien, cherchez dans les fondations de cette Eglise de Saint-Boniface, dont on commence à admirer la splendeur, vous trouverez la pauvreté et l'humilité; une pauvreté qui va jusqu'au dénuement, jusqu'à la faim et à l'épuisement, et une humilité qui descend jusqu'à l'oubli et au mépris de soi. Je serais trop long si je devais vous rapporter tous les faits qui confirment mon assertion. Les talents qu'il a reçus de Dieu, il les cache si bien qu'ayant à prêcher un sermon de circonstance qui excita l'admiration de tous, quelqu'un vint lui demander hardiment s'il était lui-même l'auteur de son sermon. Oui, répondit-il, j'ai l'habitude de faire mes sermons moi-même. Si des objections furent faites, si des résistances furent opposées par notre saint apôtre, à la mission difficile autant que glorieuse qui lui avait été donnée, vous en trouverez la cause dans sa profonde défiance de lui-même, et si, devant les honneurs et les responsabilités de l'épiscopat, ses épaules tremblèrent et son âme fut saisie d'épouvante, ce fut le tremblement de l'humilité.

L'humilité a donc été le fondement de l'édifice divin. Mais, si, l'humilité le fonde et le soutient, qu'est-ce qui le fait grandir et monter? Vous croyez peut-être que pour avancer l'oeuvre de Dieu il faut surtout avoir du génie, de la fortune et du savoir-

faire humain. Vous croyez qu'avec de l'effort, qui se multiplie et se centuple, on finit par réussir. Non, mes Frères, rien de tout cela ne suffit sans une vertu qui est la maîtresse ouvrière du progrès et du perfectionnement des choses.

(A suivre)



POUR OBTENIR LA BEATIFICATION DE MGR GRANDIN

O Jésus, force et gloire de Vos apôtres, qui avez enflammé le cœur de Votre Evêque-missionnaire, Vital Grandin, d'un zèle infatigable pour le bonheur des déshérités, et d'une ardeur éclairée pour conduire les âmes généreuses à une vie de dévouement et de sacrifice dans la vocation sacerdotale et religieuse; souvenez-Vous de ses fatigues, de ses souffrances, de ses larmes, toutes consacrées à Votre amour; — et pour hâter sa Béatification, daignez manifester le crédit dont il jouit auprès de Vous, en multipliant parmi nous les prêtres fervents et les cœurs voués aux conseils évangéliques, qui veulent se consacrer à l'héroïsme de l'apostolat; — en m'accordant aussi la grâce spéciale que j'implore en ce moment...

Et Vous, Mère très bonne, par Votre Cœur Immaculé, dont Votre Serviteur s'efforçait constamment d'honorer et d'imiter l'amour tendre et passionné pour Jésus et pour les âmes les moins favorisées; — faites que la sainteté de ce missionnaire soit manifestée par la faveur que je sollicite en son nom, et que ses vertus héroïques soient bientôt glorifiées par la Sainte Eglise dans la splendeur de son culte et par l'auréole des Bienheureux. Ainsi soit-il.

100 jours d'indulgence.

30 septembre 1929.

† HENRI-JOSEPH,  
Archevêque d'Edmonton.



**LA SITUATION DANS L'OUEST**

**Une lettre de S. G. Mgr Villeneuve au "Devoir"**

Gravelbourg, Sask., le 15 jan. 1931.

Mon cher Monsieur Héroux,

Je veux vous remercier de l'article que vous donniez la semaine dernière, en commentant celui de M. Raymond Denis, président de l'A. C. F. C., dans le "Patriote".

Pour le moment je n'ai rien à ajouter aux réflexions de M. Denis, ni aux remarques que vous y adjoignez. Mais je voudrais souligner deux choses: la gravité de la situation dans l'Ouest et l'intérêt que tout le Canada doit y porter.

Les conditions de l'Ouest, en raison des mauvaises récoltes en plusieurs endroits, et partout à cause de la mévente des blés,

sont en effet des plus sérieuses. Non pas qu'il y ait un grand nombre de familles à souffrir du froid et de la faim, ce qui se voit tout de même; mais en ceci que les établissements des fermiers sont grevés d'obligations, de dettes et d'intérêts, au point qu'ils sont menacés d'impuissance économique radicale et même de liquidation. Les corps publics essaient de secourir les nécessiteux. Il ne semble pas qu'on ait suffisamment considéré le péril social qui monte, ni qu'on ait travaillé à y parer efficacement.

Volontiers, plusieurs délestent leur responsabilité par des reproches, peut-être fondés mais pour l'heure inopportuns, relativement à l'économie qu'on aurait dû pratiquer et à la bonne manière de tenir une ferme; deux conseils très sages, mais dont la mise en pratique dépend d'un plus grand nombre d'éléments qu'on se le figure parfois, quand l'on n'est pas en cause.

En tout cas, la situation est digne d'examen et surtout de sympathie. Jusqu'à date, nos législateurs ont préconisé deux remèdes, peut-être très spécifiques, au malaise actuel, mais dont l'effet n'aboutira qu'à longue échéance. Je ne me figure point facile leur tâche, ni ne suspecte leur dévouement à la cause publique. Mais, en attendant, le marasme des affaires et les embarras qui en résultent sont mauvais conseillers. Et l'on parle de sécession.

Il ne faut pas sans doute surfaire la portée des propos entendus ici ou là. Nonobstant, des indices graves démontrent qu'ils ne sont pas toujours des paroles en l'air, depuis que la coupole parlementaire elle-même de nos provinces en entend les échos.

Ni l'Ouest, ni l'Est ne sont prêts à la cassure, fût-elle en soi désirable ou inévitable dans un avenir plus ou moins lointain, ce qui reste à discuter. Présentement, à nous placer au point de vue politique le plus strict, autant qu'au point de vue moral et social, de pareilles visées sont dangereuses, elles pourraient être néfastes. Le nationalisme le plus sain autant que le loyalisme le plus fidèle doivent en écarter tous ceux qui ne sont pas de simples pensionnaires du Dominion, mais qui en sont les fils et les nobles citoyens.

Aussi bien, veux-je attirer l'attention de mes compatriotes sur le péril, et leur recommander avant tout à l'égard de l'Ouest une sincère et profonde sympathie. Quand je dis l'Ouest, je veux signifier non seulement les nôtres de langue française, dont le sort est lié au sort commun, mais la population tout entière de l'Ouest, même celle qui n'est ni de notre langue ni de notre religion. Cette sympathie est à la base de toute coopération efficace, et par suite une condition essentielle de l'union qui maintiendra l'unité désirable. Les intérêts économiques de l'Ouest et de l'Est ont besoin d'être ajustés; cela ne se fera qu'en partant

de la conviction nette et définitive d'une solidarité commune.

Sont donc de vrais Canadiens, des patriotes éclairés et effectifs, ceux qui s'appliquent à propager ce sentiment, comme vous le faites. Ne le seraient guère ceux qui se contenteraient de gorges chaudes à l'égard de ce qu'ils estiment des inepties, ou des menaces à la don Quichotte contre ce qui leur semble ingratitude et vexation. Je ne crois pas m'abuser totalement sur les regrettables orientations ou les tendances trop égalitaires de certains courants d'idées, ici ou ailleurs. Néanmoins, je suis persuadé que cela procède de moins de mauvais vouloir que d'intelligence ou de formation divergente. L'éloignement cause l'incompréhension. Le pire des éloignements, c'est l'éloignement moral, celui des sentiments et des activités. Commençons par supprimer ou du moins diminuer celui-ci. L'on aura ensuite plus de chance, se comprenant mieux, de se rendre justice et de s'aider mutuellement.

J'ose demander à tous mes amis, à tous mes compatriotes même, surtout à ceux qui ont quelque influence publique, et particulièrement aux députés et aux honorables ministres, de se laisser guider, dans leur jugement et leur attitude à l'égard du problème actuel de l'Ouest, par un tel sentiment de sympathie et de collaboration.

Ce sera de leur part révéler une louable hauteur de vues et un vrai sens politique, le sens du bien commun.

Veuillez croire, cher Monsieur Héroux, à ma haute considération et à mon dévouement en N. S. et M. I.

† J. M. RODRIGUE, O. M. I.

Evêque de Gravelbourg.

---

✠

## INSTRUCTION OU EDUCATION?

---

Une vive discussion s'est élevée récemment à propos de l'enseignement secondaire dans la province de Québec. Notre race, a-t-on prétendu, accuse dans son ensemble de regrettables déficiences. La cause en est à l'enseignement donné dans les collèges classiques. On y fait aux sciences une place trop minime. Et la bataille s'est engagée sur ce point entre tenants et adversaires du système actuel. Mais voici qu'un nouveau combattant descend dans l'arène. Il élargit aussitôt le champ de bataille. Vous discutez d'instruction, dit-il, n'est-ce pas plutôt d'éducation qu'il faudrait parler. Notre faiblesse n'est-elle pas là? Et dans un magistral exposé de la situation il relève les causes morales plutôt qu'intellectuelles, qui, d'après lui, seraient principalement responsables du mal dont nous souffrons. Qu'on partage ou non toutes les idées de M. Minville — ancien directeur de l'Action française et professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales — on voudra lire et méditer ces pages animées

d'un beau souffle patriotique et religieux et marquées au coin d'un rare bon sens et d'une fine observation.

L'École Sociale Populaire vient de publier en brochure cette remarquable étude. Elle se vend 25 sous l'exemplaire, \$2.00 la douzaine, \$15.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.



### L'ACTIVITE DE LA CONGREGATION DES RITES

La Congrégation des Rites, dite préparatoire, s'est réunie le 23 décembre au Vatican. Ont été discutés et approuvés, dit la "Croix" de Paris, deux miracles pour la béatification de la vénérable Elisabeth Bichier des Ages, fondatrice de la Congrégation des Filles de la Croix, dite Soeurs de Saint-André, morte en 1838. Sa cause a été introduite dans le diocèse de Poitiers, en 1891.

Pendant l'année 1931, la Congrégation des Rites tiendra 25 séances. Durant les Congrégations antépréparatoires, on discutera sur les vertus de la vénérable Philippine Duchesne, des Dames du Sacré-Coeur, morte en 1852; sur les miracles du bienheureux André-Hubert Fournet, prêtre séculier, fondateur des Filles de la Croix.

Durant les Congrégations préparatoires, on discutera notamment sur les vertus de la vénérable Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises ou de la Charité, morte en 1771, et de la vénérable Catherine Labouré, Fille de la Charité, morte en 1876.



### L'ARTICLE 14 DU DECRET POUR L'EGLISE GRECO-RUTHENE

Dans le récent décret de la Sacrée Congrégation pour l'Église Orientale concernant les Gréco-Ruthènes du Canada, il y a un article qui est la pleine approbation du zèle déployé par le regretté Mgr Langevin pour ces frères catholiques. C'est l'article 14. Il se lit ainsi:

"Antequam habeatur numerus sufficiens presbyterorum graeco-ruthenorum indigenarum, qui in regione Canadensi instituti sint, si providenda occurrat de suo rectore aliqua missio ruthenorum vel vacans vel noviter erecta, Ordinarius postulare poterit sacerdotes ab Episcopis ritus graeco-rutheni; vel ab ipsis Episcopis canadensibus roget ut aliqui ex eorum clero, qui ritui rutheno adoptando pares sint, hujusmodi missionibus praeponi valeant. donec aliter provideri possit."

"Nous accepterons avec empressement" écrivait Mgr Langevin, le 15 août 1910, dans une lettre pastorale à son clergé, "tout

prêtre séculier, célibataire, du rite ruthène, qui nous sera envoyé par le vénérable archevêque de Lemberg, en Galicie, ou par Sa Grandeur Mgr Ortynski, évêque des Ruthènes aux Etats-Unis, Mais comme le nombre des prêtres séculiers ruthènes capables de venir au pays selon les règles posées par le Saint-Siège est très limité, Nous faisons un appel chaleureux aux prêtres latins dont le coeur brûle pour le salut des âmes afin qu'ils viennent à notre aide....

"Il est de notre devoir de remercier ici avec effusion, Nos Seigneurs les Evêques de la province de Québec, qui sont venus à notre secours en faisant le sacrifice de très bons sujets expressément pour les Ruthènes, et Nous poussons un cri de détresse, afin que de chaque diocèse du pays, de chaque grand séminaire, il nous vienne au moins un prêtre de bonne volonté, déterminé à sauver de l'hérésie cruelle et sans pitié de pauvres âmes encore sincères."

Dans la même lettre, l'apostolique Archevêque rappelait qu'il avait déjà envoyé deux prêtres en Galicie pour s'initier au rite ruthène et qu'en cette même année il en envoyait trois autres. C'est aussi sous son inspiration et sa direction que le R. P. Delaere, C. SS. R., et plusieurs de ses frères en religion passèrent, eux aussi, au rite ruthène.

On peut encore consulter sur le même sujet la lettre qu'il adressa, le 28 janvier 1911, à M. l'abbé J.-A. Sabourin, alors missionnaire chez les Ruthènes et auteur d'une brochure intitulée: "L'Apostolat chez les Ruthènes au Manitoba". Elle est en tête de cette brochure.



## LA SOCIÉTÉ THOMISTE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Pendant qu'il était supérieur du Scolasticat Saint-Joseph, le R. P. J.-M.-Rodrigue Villeneuve eut l'heureuse idée de fonder, avec le concours des professeurs des autres maisons d'études ecclésiastiques de la capitale, la "Société thomiste de l'Université d'Ottawa". Une première séance fut tenue le 1er décembre 1929. A la deuxième réunion, en février 1930, le R. P. Henri Saint-Denis, O. M. I., présenta une dissertation intitulée: "Qu'est-ce que la Philosophie thomiste?" Au mois de mai, devant une trentaine de professeurs de théologie et de philosophie, le R. P. Ferdinand Bourret, C. SS. R., fit une magnifique et lumineuse analyse de la récente encyclique sur "l'éducation chrétienne de la jeunesse" et, en septembre, le R. P. Arthur Caron, O. M. I., lut une étude très fouillée sur "l'évolution de la doctrine de la science du Christ d'après Saint Augustin et Saint Thomas d'Aquin". Cette réunion était honorée par la présence de Mgr l'Archevêque d'Ottawa et de Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve.

Celui-ci fit une allocution émue, dont nous citons le passage suivant :

“Je me suis demandé souvent si les catholiques pénétraient toujours suffisamment la doctrine de vie qui se cache sous les formules rigides du thomisme, s'ils se rendaient bien compte qu'ils possèdent les vérités capables de donner à la société la paix dont elle a soif et après laquelle soupirent ardemment les foules contemporaines. J'en suis arrivé à la conclusion que nous n'avons pas assez de confiance en nos principes, en nos doctrines et en nos méthodes. C'est afin de remédier à cette lacune, dans la sphère modeste où la Providence m'avait placé, que je m'étais décidé de fonder une société thomiste à Ottawa, ville exceptionnellement bien organisée pour l'étude des hautes vérités philosophiques et théologiques. Que la Société prospère et continue son oeuvre, voilà mon plus grand désir et le voeu que je forme pour elle en la quittant.”

Revue de l'Université d'Ottawa.



### LA PHOTOGRAPHIE DE LA CATHEDRALE AUX “TURRETS TWAIN”

A l'occasion du jour de l'an, M. C-N. Bell, de Winnipeg, historien renommé et pendant longtemps président de la “Société Historique du Manitoba” a apporté à Mgr l'Archevêque la reproduction de la photographie de la cathédrale aux “turrets twain” chantée par Whittier. Mgr Provencher en avait commencé la construction en 1833; elle fut livrée au culte en 1839 et détruite par l'incendie de 1860. Elle a meilleure apparence que le cliché généralement reproduit, tel qu'on pouvait le voir encore dans le récent numéro spécial de la “Northwest Review”. Ce cliché fut fait d'après un dessin au crayon. La photographie fut prise en 1858 par le premier photographe venu à la Rivière Rouge, Humphrey L. Hime, qui accompagnait l'expédition Dawson chargée d'explorer la région. Elle représente la cathédrale et la maison provinciale actuelle des Soeurs Grises. Elle permet de constater que la façade de la cathédrale était plus près de la rivière que celle de la maison des Soeurs. Le R. P. Morice, O. M. I., au deuxième volume de la seconde édition de son “Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien”, a inséré cette photographie de la cathédrale, mais non celle de la maison des Soeurs.

M. Bell a joint à son délicat présent la description de cette cathédrale tirée d'une lettre de Mgr Taché adressée à M. Dawson en date du 7 février 1859. Nous la traduisons de l'anglais :

“L'église de Saint-Boniface, ma cathédrale, n'est certainement pas un monument d'élégance à l'extérieur, comme vous avez

pu le remarquer, mais elle est néanmoins d'une manière indiscutable le plus bel édifice du pays. Elle a cent pieds de long, quarante-cinq de large et quarante de haut. Ses deux tours, surmontées de clochers recouverts de métal brillant, dressent à cent pieds dans les airs le signe de notre Rédemption. Une belle et harmonieuse sonnerie de trois cloches, pesant plus de seize cents livres, ajoute à la joie et à la pompe de nos cérémonies. Les décorations intérieures de notre église étonnent les étrangers. Ils ne s'attendent pas, après le désert qu'ils ont franchi, à trouver ici tant d'art et de bon goût. Adossée à la cathédrale, est la demeure de l'évêque : vaste maison dans laquelle le prélat est heureux de partager avec son clergé, les Frères des Ecoles chrétiennes et quelques orphelins, la faible partie de son revenu qui n'est pas employée à d'autres bonnes oeuvres."



## MESSES DE "REQUIEM" POUR LES PRÊTRES

De "L'Ami du Clergé"

Lors de la dernière réforme du Missel, en tête des messes de "Requiem" pour le jour de la Commémoration de tous les fidèles défunts, a été introduite la rubrique suivante :

"Pro defuncto Summo Pontifice, tum in die obitus seu depositionis, tum in anniversario, dicitur prima missa ex iis, quae habentur in Commemoratione omnium fidelium defunctorum... adhibitis tamen orationibus, quae infra habentur inter orationes diversas. Idem servatur pro defunctis cardinalibus, episcopis et sacerdotibus, cum orationibus propriis item ut infra inter orationes diversas."

Il va sans dire qu'en aucun cas le sous-diacre et le diacre ne peuvent, à la messe solennelle de "Requiem", chanter une épître ou un évangile différents de ceux que doit lire le célébrant.

A l'absoute donnée en présence du cadavre, l'oraison est toujours : "Deus, cui proprium est, etc." Si le cadavre est celui d'un prêtre, au nom de baptême de ce dernier il faut, dans cette même oraison, ajouter le mot "sacerdotis". (Rituel, tit. VI, c. 3, n. 10).

D'après la rubrique du Missel précitée, c'est la première des messes de la Commémoration de tous les fidèles défunts, avec l'oraison "Deus, qui inter apostolicos sacerdotes, etc.," que l'on doit célébrer à l'occasion d'un service funèbre d'anniversaire pour le Souverain Pontife, les cardinaux, les évêques et les prêtres. La même règle s'applique "a pari" à la messe célébrée pour eux à l'occasion des services des 3ème, 7ème et 30ème jours.

A l'absoute donnée par un prêtre à la suite de la messe d'un de ces services, et donc en l'absence du cadavre, on prend soit l'oraison "Absolve, quaesumus, Domine, animam famuli tui N.",

en ajoutant ici le mot "sacerdotis", soit l'oraison dite à la messe, savoir: "Deus, qui inter apostolicos sacerdotes, etc." (Rituel, tit. VI, c. v, n. 2.)

Quand, au cours d'une cérémonie de profession religieuse dans un Ordre ou dans une Congrégation dûment approuvée, un nouveau nom a été imposé au profès ou à la professe, ce nom devient officiellement le leur aux yeux de l'Eglise. Elle n'en emploiera pas d'autre pour les invoquer, si un jour elle les place sur les autels.

C'est donc aussi sous ce même nom, et non sous celui du baptême, que dans les oraisons dites pour eux après leur mort, il sied de les recommander à la miséricorde divine.



### LE SEMINAIRE DE NICOLET ET LE NORD-OUEST

Mgr Plessis — lisons-nous dans "l'Histoire du Séminaire de Nicolet" par Mgr Douville — vit avec bonheur luire le jour où l'arbre qu'il avait planté, arrosé et cultivé avec tant de sollicitude et au prix de si grands sacrifices, sur les bords de la rivière Nicolet, allait donner des fruits si précieux et multipliés, en répondant à ses grandes et nobles vues. Déjà plusieurs prêtres distingués par leur zèle, leur piété et leur science, sortis de son cher Séminaire, étaient dispersés dans son vaste diocèse et jusque dans les missions des Provinces Maritimes. Si l'Eglise avait eu les prémices, et certes personne ne contestera qu'elles lui étaient bien dues, l'Etat aussi recevait son contingent parmi les premiers élèves Nicolétains; plusieurs d'entre eux en effet se distinguèrent dans les carrières libérales et parvinrent même aux premiers rangs.

Quand le grand évêque se décida à envoyer des missionnaires dans l'immense région du Nord-Ouest, à la demande de Lord Selkirk qui, bien que protestant, croyait ne pouvoir mieux assurer l'existence et la prospérité de sa colonie de la Rivière-Rouge, qu'en y faisant prêcher la vérité catholique, pour y maintenir le bon ordre et les bonnes mœurs, ce fut à des élèves de sa maison de Nicolet qu'il confia la rude tâche d'évangéliser ces pays sauvages. La carrière qu'il ouvrait à leur zèle était immense, et elle ne pouvait être parcourue qu'avec des fatigues et des privations sans nombre. Il annonça avec grande joie cette nouvelle à son ami et coopérateur dans l'oeuvre Nicolétaine, M. Raimbault, en lui écrivant le 11 avril 1818: "Voilà votre Séminaire, M. le supérieur, qui donne deux braves missionnaires pour la Rivière-Rouge, à 800 lieues de Québec, savoir MM. Provencher et Dumoulin. Quand il n'aurait procuré que ce service à la religion, ce serait assez pour nous dédommager, vous et moi, de la sollicitude qu'il nous donne depuis douze ans et pour imposer silence à ceux qui répètent sans cesse que cet établissement fait

à la religion moins de bien que de mal". Les deux missionnaires allèrent planter leur tente sur la rive droite de la Rivière Rouge, presque en face de l'embouchure de la rivière Assiniboine, dans un endroit que Lord Selkirk avait donné pour y établir la mission, qui dès lors prit le nom de Saint-Boniface.

L'exemple donné par ces deux prêtres courageux, dans cette lointaine et pénible mission, fut suivi avec le temps par plusieurs autres également sortis du Séminaire de Nicolet. Leurs noms ne doivent pas être oubliés ici: ce sont MM. François Boucher, Georges-Antoine Belcourt, Louis-François Laflèche et Arsène Mayrand. Nicolet a eu ainsi la gloire de donner six des premiers missionnaires du Nord-Ouest, et M. Provencher fut le véritable fondateur de la nouvelle Eglise de cet immense pays et en devint le premier évêque. (Tome I, pages 103-105.)



### DING ! DANG ! DONG !

— Le 12 février S. S. Pie XI a parlé pour la première fois au monde entier par la radio, à l'occasion de l'inauguration du poste d'émission de la Cité Vaticane.

— Les 23, 24 et 25 janvier a eu lieu à l'église Saint-Ignace de Winnipeg, desservie par des Pères de la Compagnie de Jésus, un tridum en l'honneur de saint Jean de Brébeuf et de ses compagnons. Toute la population catholique de la ville y a été conviée. Des prédications spéciales y ont été faites. S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg a assisté à chaque cérémonie du soir et à la messe solennelle de clôture.

— Les Canadiens français de Calgary ne sont pas fort nombreux, mais ils s'organisent autour de leur église. Le vénérable évêque de Calgary, Mgr Kidd, les entoure de sa bienveillance. C'est M. l'abbé Clovis Beauregard, ancien missionnaire-colonisateur, qui dirige leur groupement religieux: la paroisse de la Sainte-Famille.

— Les postes de radio du gouvernement canadien à Churchill, à Chesterfield Inlet et à Coppermine ont été pourvus d'appareils transmetteurs. Ils irradient à heures fixes les nouvelles, les informations générales et personnelles, recueillies des stations canadiennes, anglaises et américaines. Ce sont trois postes de missions catholiques.

— S. G. Mgr Villeneuve a nommé le premier janvier ses conseillers diocésains. Voici leurs noms: Mgr G.-E. Grandbois, P. A., chancelier et procureur; Mgr C. Maillard, P. D., curé de la cathédrale; M. l'abbé H. Kugener, curé de Willow Bunch; M. l'abbé J. Reibel, curé de Chauvavon; le R. P. J. Riedinger, O.M.I., curé de Prelate.

— Dans une allocution prononcée le 12 janvier devant les Chevaliers de Colomb de Régina, Mgr Janssen, vicaire général,

a dit qu'il était heureux de pouvoir annoncer que S. G. Mgr McGuigan, qui a été sérieusement malade l'automne dernier, est maintenant complètement remis et reviendra dans son diocèse au printemps.

— S. G. Mgr Ladyka, évêque des Gréco-Ruthènes du Canada, a confié le soin spirituel des malades ruthènes de l'Hôpital de Saint-Boniface et de celui de la Miséricorde, de Winnipeg, à M. l'abbé J.-P. Gagnon, l'un des cinq prêtres canadien-français qui, il y a vingtaine d'années, allèrent en Galicie apprendre la langue ruthène et s'initier au rite.

— M. l'abbé Oscar Bouvet n'est pas vicaire à Sioux Lookout, mais desservant des missions d'Amstrong à Redditt, avec résidence au presbytère de la paroisse de Sioux Lookout.

— M. l'abbé Aldée Desmarais, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, a été nommé évêque titulaire de Ruspe et auxiliaire du diocèse.

— Nous apprenons avec plaisir que la Communauté des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, qui travaillent avec tant de fruits au Manitoba depuis 1874, a accepté d'aller au Basutoland prêter main-forte aux Oblats canadiens, à qui cette mission a été confiée l'an dernier. La Rde Soeur André-Avellin, supérieure du couvent de Saint-Jean-Baptiste et depuis de longues années dans le diocèse, sera la première supérieure de la lointaine mission.

— On annonce que les Rdes Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa enverront, elles aussi, leur premier contingent de missionnaires au Basutoland cette année.

— Un service anniversaire a eu lieu à Letellier le 16 janvier pour le repos de l'âme de M. l'abbé Norbert Jutras, ancien curé, décédé il y a deux ans. Il a été chanté par M. l'abbé Rodolphe Bélanger, son petit-neveu.

— Le Pape a nommé le cardinal Cerretti protecteur de la Société de Marie (Marianites). C'est à cette communauté qu'appartiennent nos Frères de Saint-Boniface et de Saint-Jean-Baptiste.

— S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et de Saskatoon, est revenu de l'Est le 31 janvier, s'est arrêté à Saint-Boniface, est allé à Otterburne visiter les "Petites Missionnaires de St-Joseph", dont il est le fondateur et le supérieur ecclésiastique, et est parti pour Saskatoon où, depuis la mi-novembre, est sa résidence et celle de sa curie épiscopale.

— NN. SS. Breynat, Charlebois et Guy, O. M. I., étaient les hôtes de l'Archevêché le 6 février. NN. SS. Breynat et Guy étaient en route pour l'Est.

— Mgr Joseph-A. O'Sullivan, P. D., recteur du Séminaire Saint-Augustin de Toronto, vient d'être nommé évêque de Charlottetown.

— De novembre 1897 à juin 1914 "L'Ami du Clergé" publia les "Notes et Souvenirs d'un Vieux Moraliste". On aurait voulu savoir le nom de celui qui disait de façon si intéressante des choses si sensées, et qui semblait renouveler toute la morale apprise au Séminaire. A l'occasion de sa mort, la revue révèle que son nom était Mgr Florent Deshayes, P. D., vicaire général honoraire et chanoine du Mans, professeur au Grand Séminaire de ce diocèse de 1878 à 1917 et collaborateur à "L'Ami du Clergé" de 1895 jusqu'à sa mort survenue le 29 décembre 1930.

— On a récemment béni la chapelle indienne construite à Roseau River, mission de Fort Alexandre, moyennant un don de \$500.00 obtenu par l'entremise de la "Catholic Church Extension Society". Deux dons semblables viennent d'être faits pour les missions de Sperling, Man., et d'Atikokan, Ont.

— Le R. P. Eugène Goulet, C. S. C., ordonné prêtre à Montréal le 25 janvier, est un enfant de Saint-Boniface et un ancien élève du Collège.

— Quatre Frères Oblats convers ont terminé leur noviciat à Saint-Laurent le 8 décembre et se sont rendus au Pas, où S. G. Mgr Charlebois leur a assigné des postes dans le vicariat du Keewatin.

— D'après un rapport municipal officiel, la population de Winnipeg s'élève à 212,815 âmes, soit près du tiers de la population totale du Manitoba.



### R. I. P.

— S. G. Mgr E.-J. McCarthy, archevêque d'Halifax depuis 1906, décédé à l'âge de 81 ans.

— S. G. Mgr J.-R. Léonard, ancien évêque de Rimouski, décédé à l'hospice de Chandler.

— Rde Soeur Joséphine Tassé, des Soeurs Grises de Montréal, ancienne supérieure de Minneapolis, Minn., et d'autres maisons, décédée à Montréal.

— Rde Soeur Marie-Rosario, née Marie-Lucina Coutu, des Petites Soeurs de la Sainte Famille, décédée à Sherbrooke. La défunte avait été pendant treize ans sacristine à la cathédrale de Saint-Boniface.

— Rde Soeur Marie-Germaine, née Louisa Montgrand, religieuse tourière de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur, décédée subitement au monastère de West Kildonan, Man.

— Rév. Frère Julien, convers cistercien, du monastère de N.-D. des Prairies, à Saint-Norbert, décédé à l'hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg.

— Mme W. Gladu, née Eulalie Riel, soeur de Louis Riel, décédée à Transcona et inhumée à Saint-Boniface.